**Bureau d'information et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Rencontre entre Moritz Leuenberger et les autorités vaudoises et lausannoises

**Jeudi, en marge des cérémonies d'inauguration du métro M2, une délégation du Conseil d'Etat et de la Municipalité de Lausanne a tenu une séance de travail avec le conseiller fédéral Moritz Leuenberger, chef du Département des transports (DETEC). Les infrastructures ferroviaires et routières étaient à l'ordre du jour. M. Leuenberger a assuré la délégation vaudoise que son département était conscient du développement économique et démographique qui conditionne fortement la demande en mobilité.**

Composée de Pascal Broulis, de François Marthaler et de Jean-Claude Mermoud, la délégation du Conseil d'Etat a rencontré M. Moritz Leuenberger en présence du syndic de Lausanne Daniel Brélaz et des municipaux Olivier Français et Jean-Yves-Pidoux. Prévue de longue date, cette rencontre a permis d'évoquer les différents dossiers liés à la mobilité.

Jean-Claude Mermoud, chef du Département de l'économie, a fait part des dernières statistiques et projections mettant en lumière la croissance démographique nettement supérieure à la moyenne nationale enregistrée par le canton de Vaud et l'Arc lémanique. Cette situation, dont les projections prévoient la poursuite (+100'000 habitants pour le canton de Vaud entre 2007 et 2020), conditionne fortement les besoins en mobilité dans une région qui souffre déjà d'une saturation aux heures de pointes, tant sur la route que sur le rail. François Marthaler, chef du Département des infrastructures, a rappelé les objectifs de la stratégie vaudoise en matière de mobilité: développement des infrastructures et projets d'agglomération avec le RER vaudois, les trains régionaux et la 3ème voie entre Lausanne et Genève notamment.

Se déclarant conscient du développement démographique et de la croissance du nombre de passagers sur la ligne CFF Lausanne-Genève (+50% depuis 2004 et 10% pour le seul premier semestre 2008), Moritz Leuenberger admet la nécessité d'adapter les infrastructures ferroviaires, entre Genève et Lausanne plus particulièrement. Rappelons que la construction de la 3e voie doit figurer dans le prochain «paquet» fédéral dont le mode de financement devrait être connu d'ici la fin 2010. Dans le but de gagner du temps, le Conseil d'Etat, par son président Pascal Broulis, a confirmé sa

disponibilité de principe pour un pré-financement tant pour la quatrième voie Lausanne-Renens (ZEB1) que pour la troisième voie Allaman-Coppet (ZEB2) dès que la législation fédérale le permettra.

La question du développement du réseau autoroutier, dont le grand contournement de Morges et la suppression des goulets d'étranglement, a également été évoquée. Le projet cantonal d'utiliser la bande d'arrêt d'urgence entre Morges et l'échangeur d'Ecublens est actuellement à l'étude à l'Office fédéral des routes.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 septembre 2008

Roland Ecoffey, chef de l'Office des affaires extérieures, 079/310 89 75